

HONORAIRES DE LOCATION

Barème à compter du 01/11/2019

* Honoraires baux d'habitation Meublé, non meublé ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989

(Barème calculé en fonction des surfaces habitables)

A charge preneur : visite, constitution de dossier et rédaction du bail + Etat des lieux d'entrée et de sortie.

A charge bailleur : visite, constitution de dossier et rédaction du bail + Etat des lieux d'entrée et de sortie.

Superficie location	Honoraires location	Etat des lieux
De 0 à 39 m ²	8€/m ²	3€/m ²
De 40 à 79 m ²	6€/m ²	3€/m ²
De 80 à 149 m ²	5€/m ²	3€/m ²
150 m ² et plus	4€/m ²	2€/m ²

* Honoraires baux dérogatoires, professionnels ou commerciaux

1 mois de loyer hors charges + TVA en vigueur l'ensemble est à la charges preneur

* Honoraires Gestion locative 7,2 % TTC du loyer hors charges

* Garantie des loyers impayés en option : 2,8 % TTC des loyers charges comprises

* Autres prestations

72 € TTC l'heure de prestation -

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h – Le samedi de 9h à 12h

[Tous nos biens en location sur www.ajcimmobilier-saintremy.com](http://www.ajcimmobilier-saintremy.com)

SAS AJC IMMOBILIER au capital de 8000€ - représentée par son Président en exercice, THOMASSIN Eric

Inscrit au RCS de Tarascon sous le n° 438 477 705 000 18 -

Siège social 37 Bd Marceau - 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE - APE 6831Z -

CPI 1301 2016 000 004 583 - CCI PAYS D'ARLES délivrée le 02-03-2019 -

Garantie financière QBE France 400 000 € Gestion Immobilière -

Garantie financière QBE France 110 000 € Transactions sur immeuble et fonds de commerce sans réception -



• Location • Transaction • Gestion • Location saisonnière

• T. 04 90 92 05 48 • contact.ajcimmobilier@orange.fr • www.ajcimmobilier-saintremy.com

37, boulevard Marceau - 13210 Saint Rémy de Provence